

# Incendie de la Cité du Labyrinthe : la galère des sinistrés

mercredi 22 juin 2011

Plus de deux mois après le drame qui a fait cinq morts dans le XXe, les anciens habitants ont manifesté mercredi devant les services sociaux. Nombre d'entre eux vivent toujours à l'hôtel.

Étudiants, familles modestes ou célibataires sans titre de séjour... Tous horizons confondus, une trentaine d'anciens occupants du 6, Cité du Labyrinthe ont manifesté leur colère mercredi devant le service social du XXe, rue Stendhal, plus de deux mois après l'incendie dramatique qui a fait cinq morts et une cinquantaine de blessés, le 14 avril.

"C'est un premier rassemblement symbolique qui en appellera d'autres, a indiqué Emilie Sagne, présidente de l'association créée début mai par les sinistrés. Il y a de moins en moins d'accompagnement. Sur quatre-vingt personnes, seize propositions de relogement ont été faites, ce qui représente vingt-neuf personnes. Une famille est toujours à l'hôtel, sans solution de logement".

## Des appartements pillés

Le traumatisme de l'incendie, des cambriolages en mai dans plusieurs appartements pourtant placés sous scellés par la justice, et maintenant la galère administrative... "On est à bout, témoigne Hamed, qui résidait depuis vingt-trois ans à la Cité du Labyrinthe et vit depuis à l'hôtel avec sa femme et ses enfants. Notre appartement n'a pas brûlé, mais il a été pillé dans les semaines qui ont suivi parce que l'accès à l'immeuble n'a pas été sécurisé. L'assurance ne retrouve pas mon contrat d'assurance et nous demande des factures et des preuves d'achat que je ne peux pas fournir".

Son épouse, elle, ne peut s'empêcher de ressasser le drame : "Les pompiers sont arrivés au bout de vingt-cinq minutes. J'ai dû attacher ma fille avec des rideaux et des draps pour la faire descendre par la fenêtre".

Mercredi, seule une famille avait signé un bail pour un nouveau logement. "Il s'agit d'un appartement près de la porte de Vincennes (XIIe), détaille Hussien, père de quatre enfants. Nous avons signé mais c'est un appartement vide. Nous n'avons aucun meuble, et je n'ai pas encore pu accéder à notre ancien appartement, car l'état du plafond est trop dégradé".

## Difficile d'avancer les frais

Hussien, qui n'avait pas d'assurance pour son logement, attend toujours de pouvoir récupérer les affaires de la famille, et en particulier les papiers des enfants et les passeports, restés à l'intérieur. "On est relogés, mais je ne sais pas comment nous allons payer de nouveaux meubles", ajoute-t-il.

Locataire depuis vingt-deux ans dans l'immeuble sinistré, Abdelhakim attend, lui, un relogement dans les deux mois, le temps que les travaux de rénovation soient achevés dans son nouvel appartement. "L'hôtel est pris en charge, mais nous payons les repas à l'extérieur, ce qui revient très cher. Et l'assurance, elle, ne promet de rembourser que 10% de la valeur des meubles. Pour elle, le lit ne valait que 120 euros... On nous dit d'avancer les frais, mais on n'a pas les moyens !"

La situation est encore plus compliquée pour les vingt-deux personnes sans titre de séjour qui résidaient dans l'immeuble et n'ont reçu aucune proposition de relogement à ce jour. Un collectif de soutien s'est constitué, avec l'appui du réseau RESF, pour accompagner leurs demandes de régularisation à la préfecture.

## Contraints à l'hébergement d'urgence

"Certains ne se sont pas déclarés auprès des services sociaux, explique un de leurs anciens voisins. La seule issue pour eux, c'est l'hébergement d'urgence". Alors que l'enquête sur les causes de l'incendie se poursuit, les quatre-vingt sinistrés se sont constitués partie civile et ont recruté cinq avocats pour assurer leur défense sur chaque aspect du dossier, l'affaire en cours, les effractions dans l'immeuble après le sinistre, le relogement et les titres de séjour.

Ils manifesteront la semaine prochaine devant l'Hôtel de Ville. En attendant, un concert est organisé dimanche à 17h30 au Lieu-Dit (6, rue Sorbier), afin d'aider l'association à payer ses frais de justice.

[Métro](#) - publié le 22 juin 2011

---